

Yamba - Burkina Faso

L'année dernière, l'amélioration de l'accès à l'eau a été pointée par les délégués des populations du département de Yamba comme une des priorités du programme de développement qu'Iles de Paix soutient dans la région.

De l'eau pour 3.000 personnes

C'est une organisation locale, l'Association pour le développement du département de Yamba (ADDY), qui a été mandatée par la population pour piloter cette intervention dont l'objectif est d'assurer un minimum de 15 litres d'eau par jour et par personne dans l'ensemble des villages de la région. L'option forage a été préférée à l'aménagement de puits parce que le niveau de la nappe phréatique est dans cette zone particulièrement bas et que plusieurs creusements de puits se sont déjà soldés par des échecs.

De sérieuses pénuries

Une enquête menée par l'ADDY a permis de recenser les disponibilités en eau dans le département et il s'est avéré que 13 villages n'atteignaient pas ce quota de 15 litres par habitant, certains, même, ne possédant aucun point d'eau.

Dans un deuxième temps, L'ADDY a informé la population de chacun de ces villages des modalités de l'opération et de la mobilisation attendue des communautés : apport financier, calibré sur la taille du village, destiné à la réalisation du forage et à la constitution d'un fonds d'entretien, main-d'œuvre, mise sur pied d'un comité de gestion du point d'eau.

Neuf villages ont finalement décidé de se mobiliser en 2004 pour la réalisation d'un forage. L'opération devrait apporter un minimum de confort à environ 3.000 personnes : c'est donc très important et cela met en évidence l'énorme déficit en eau que vivent les populations de la région.



Photo : Olivier Genard/Iles de Paix

Réalisation d'un test de forage.

Assurer la durabilité

Dès l'acceptation des neuf candidatures, l'ADDY s'est remise au travail. Il lui incombe de former les membres des comités locaux aux tâches qui leur incomberont : perception et gestion des cotisations des utilisateurs, entretien et maintenance technique du forage, sensibilisation des usagers au respect de conditions d'hygiène et de santé.

Tous ces préalables sont très importants pour qu'un village puisse être réellement responsable de la gestion de son point d'eau. Les forages en panne, abandonnés par les populations dans l'attente d'une hypothétique réparation « par quelqu'un venu d'ailleurs » sont légion au Burkina Faso. Le travail de préparation et de formation dont il est question ici doit épargner ce type de gâchis financier et, finalement, humain. Un contrat d'accompagnement est d'ailleurs passé avec les

villages concernés. Il stipule les devoirs et obligations de chacun des partenaires de cette opération : villageois, association pilote (ADDY) et financeur (Iles de Paix).

Les comités de gestion bénéficieront d'un suivi régulier de la part de l'ADDY. Il s'agira moins d'un contrôle tatillon que d'une offre d'assistance et de conseils.

Chaque village demeurera responsable de son point d'eau, mais aucun, pour autant, ne sera abandonné à son sort. ●

Un forage type

Chaque forage comprend une dalle bétonnée qui accueille une pompe manuelle. Cette dalle est entourée d'un trottoir cimenté lui-même entouré de murs de protection. Un canal évacue les éclaboussures d'eau vers un abreuvoir destiné au petit bétail. ●